Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 71 (1979)

Heft: 6-7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 6/7 Juin/juillet 1979

71° année

La Conférence internationale du travail 1979

Par Jean Clivaz

La 65° session de la Conférence internationale du travail s'est tenue à Genève du 6 au 27 juin 1979. Elle a réuni quelque 1700 délégués et conseillers techniques gouvernementaux, employeurs et travailleurs de 132 Etats sur 139 que compte l'OIT. Quatre-vingt d'entre eux y avaient envoyé leur ministre du travail ou des affaires sociales, ou un ambassadeur en titre, alors que de nombreuses délégations nationales d'employeurs et de travailleurs étaient conduites par le président ou le secrétaire général de l'organisation la plus représentative. Précisons à cet égard que la Suisse n'a depuis longtemps plus été représentée à cette conférence par un membre du Conseil fédéral!

60e anniversaire

A l'ouverture de cette grande réunion, présidée cette année par M. Ravindra Varma, ministre du travail de l'Inde, une brève cérémonie a marqué le 60° anniversaire de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce fut l'occasion pour MM. Hector Charry Samper, président du Conseil d'administration, ambassadeur bolivien, Francis Blanchard, directeur général, Gullmar Bergenström (Suède), président du groupe des employeurs, et Joseph Morris (Canada), président du groupe des travailleurs, de mettre en évidence, dans leurs allocutions, le rôle de l'OIT en faveur de l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs du monde entier. Le porteparole de ces derniers a rappelé notamment que l'organisation créée en 1919, et qui a survécu à la dernière guerre, trouvait son origine dans l'idéal de solidarité et de fraternité universelles du mouvement syndical. Les normes qu'elle a établies ont permis de réaliser des progrès considérables même dans les pays les plus avancés. Mais de graves lacunes subsistent encore. Le chômage frappe des dizaines de millions de personnes et des syndicalistes sont toujours victimes de dures répressions, en dépit du fait que